

La vie associative suite

Ener'gym

-Le lundi de la **Gym form'détente** de 10h30 à 11h30
 -Le lundi du **Pilates** de 20h15 à 21h15
 -Le mardi de la **Marche** de 9h à 11h
 -Le mardi du **Yoga** de 18h30 à 19h45
 -Le mercredi de la **Gym fitness** de 18h30 à 19h30
 -Le mercredi du **Yoga** de 20h à 21h15
 -Le jeudi de la **Gym form'détente** de 9h à 10h
 -Le jeudi du **Yoga** de 10h15 à 11h30
 -Le jeudi du **Pilates** de 17h45 à 18h45
 -Le jeudi de la **Zumba** de 19h à 20h

Des permanences pour les inscriptions auront lieu les 28 et 29 août de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

Nous serons présents au forum des associations
 Les cours reprennent à partir du **lundi 4 septembre**.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur Fressines.net.

Contact par mail : energym.fressines@hotmail.fr

Contact par tél : Nathalie 06.10.89.12.94, Marie-Hélène 06.13.46.30.61

A vos agendas : Pensez à vous inscrire à notre soirée festive prévue le 28 octobre autour d'un couscous.

Bonne rentrée sportive
 L'équipe Ener'gym

Fressines en fête

Ran'dîner du 23 septembre 2023.

Les membres de Fressines en Fête organisent leur traditionnel ran'dîner (marche semi-nocturne) le samedi 23 septembre 2023. Cette année, il y a du changement : 1 seul parcours de 10 km dont 1 partie sur les nouveaux chemins de randonnée de la commune. Le départ libre se fait toujours de la salle des fêtes à partir de 17h30 jusqu'à 20h. Comme d'habitude, il y a 3 ravitaillements sur le parcours. Le prix est le même que les années précédentes : Gratuit pour les enfants de -5 ans / 6€ pour les 5-11 ans / 13€ pour les +11 ans et adultes. Vous trouverez dans les prochains jours un flyer dans votre boîte aux lettres. Par contre, il faut obligatoirement s'inscrire avant le 17 septembre auprès de Dany SAVARIAU au 06.03.13.51.80, de M.Noëlle BROCHARD au 06.22.04.16.45, de Guillaume MOREAU au 06.67.88.63.55 ou par mail à fressinesenfete@laposte.net - Également votre inscription avec le paiement peuvent être déposés auprès de Fabrice au FRESS'IN (bar à côté de la mairie).

Les Tamalous:

Les membres de la tribu des Tamalous se réunissent tous les jeudis de 14h à 18h30 avec une pause « goûter » à 16h30 à la salle des fêtes de Fressines. Nous partageons ce moment autour de divers jeux de société, jeux de cartes...Vous êtes les bienvenus...Nous serons présents au forum des associations le samedi 2 septembre de 9h à 12h à la salle des fêtes. Plus de renseignements auprès de : Marie-Noëlle BROCHARD au 06 22 04 16 45 Jean-Jacques SIROL au 06 21 58 01 64.

A.C.C.A.

Amis chasseurs, voici le nouveau bureau élu lors de notre assemblée générale qui a eu lieu le 16 juin dernier :
 Président : Moreau Guillaume 06 67 88 63 55
 Vice-président : Billon Simon
 Trésorier : Billon Alain
 Trésorier adjoint : Golenko Jean Luc
 Secrétaire : Victor Florent
 Secrétaire adjoint : Savariau Francis

La distribution des cartes pour la saison 2023/2024 aura lieu le samedi de 02 septembre de 9h à 12h au forum des associations à la salle des fêtes et le samedi 9 septembre de 9h à 12h à notre local de chasse.

Fressinoises et Fressinois :

L'A.C.C.A. organise une journée moules frites le dimanche 3 septembre à la salle des fêtes.
 Rendez-vous à 12h, nous vous proposons : apéritif, terrine de chevreuil, moules frites à volonté, fromage, dessert et café. Tarifs : 16 € par personne, 7 € pour les enfants de moins de 12 ans.
 Paiement à l'inscription. Réservation au 06 67 88 63 55 ou 06 18 30 67 62.

Informations aux habitants

L'ouverture de la chasse est fixée au 10 septembre 2023.

Nous savons que cela entraîne quelques gênes pour certains et par ce petit article nous tenons à vous informer. Il n'y a aucun danger en ce qui concerne la chasse en plaine. Les chasseurs sont soumis à des règles strictes de sécurité :
 - pas de tir à hauteur d'homme ni en direction d'une haie, d'un chemin ou en direction d'une habitation.
 - pas de chasse dans un parc en présence de chevaux (si les chevaux ne sont pas présents la chasse y est possible).
 - un chasseur sur un chemin doit avoir obligatoirement son arme déchargée.
 - un chasseur ne doit pas s'approcher à moins de 150 m d'une habitation.

Par contre, nous commencerons les battues au grand gibier « chevreuil, sanglier ou renard » le samedi 16 septembre 2023. Sur les week-ends, ces battues se déroulent exclusivement les samedis matin. Nous ne faisons aucune battue les samedis après-midi ou les dimanches. En semaine, vous pouvez rencontrer des battues au mois de février.
 Sur les autres mois de l'année, des battues peuvent être organisées en semaine de manière très exceptionnelle. Lorsque l'on nous signale des dégâts causés aux cultures par des sangliers, nous nous devons d'intervenir sur ces situations. Dans tous les cas les battues n'ont jamais lieu le mercredi. Ces dispositions sont prises pour partager au mieux la nature avec tous. Les usagers sont informés en disposant à chaque chemin ou route des panneaux de signalisation « CHASSE EN COURS ». Ils servent à signaler qu'un animal est chassé et que poussé par les chiens il peut brusquement traverser un chemin, une route et alors percuter un promeneur, un cycliste ou un véhicule à moteur. De la même manière, ils servent à indiquer qu'il s'agit d'une chasse à gros gibier et que par conséquent le tir s'effectue à balle. Il peut malheureusement y avoir un effet de ricochet difficile à prévoir pour un chasseur. Le tir à balle nous est imposé par la préfecture et la fédération de chasse. Cela fait des années que nous demandons l'utilisation du tir à plomb au lieu du tir à balle mais cela nous a toujours été refusé alors que pratiqué dans beaucoup d'autres départements. Aussi pour NOTRE SECURITE A TOUS, et pour permettre à chacun de profiter de la nature selon ses loisirs, nous vous demandons vivement de respecter les panneaux d'affichage. Autant que possible, NE VOUS ENGAGEZ PAS SUR LES CHEMINS où se trouve cette signalisation. Les battues ne durent que 4 heures.
 Le simple respect de ces consignes sur cette courte durée peut éviter des accidents pouvant être dramatiques pour tout le monde.

Merci à tous pour votre attention et votre compréhension.

Guillaume MOREAU
 ACCA de Fressines.



Edito

Mairie de Fressines
 29 route de Mougou
 79 370 Fressines
 Tél: 05 49 73 98 73
mairie-fressines@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : accueil téléphonique le lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00, accueil du public et téléphonique le lundi de 13h30 à 18h15, le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Sommaire :

Edito

Le travail du Conseil Municipal

- Informations des commissions
 - Affaires scolaires et de la jeunesse
 - Voirie et bâtiment
 - Sécurité et environnement
 - C.C.A.S.

A savoir

- Approbation de devis
- Nouveaux arrivants sur la commune
- Forum des associations
- Rappel
 - Achat de vélos électriques
 - Tirs de feux d'artifices
- Prochain conseil municipal

Vie associative

- Pétanque
- Fressines.net
- Ener'gym
- Fressines en fête
- Les Tamalous
- A.C.C.A.

Au cours de cette période estivale, nous avons enregistré du bon et du moins bon. La première des satisfactions, après de nombreuses interventions (mise en demeure, rencontres...), a été le passage à une collecte hebdomadaire des ordures ménagères (poubelles noires) sur la période du 1^{er} août au 30 septembre. La communauté de communes nous a présenté cette adaptation, sur notre commune, comme une expérimentation pour cet été. Cette décision est une décision de bon sens qui se traduit par moins d'odeurs, moins d'asticots, plus de confort... Cette expérimentation est positive et devra donc être reconduite tous les étés. En parallèle, nous allons mener une action en octobre sur l'amélioration du tri et notamment du compostage. Dans ce cadre nous négocions la gratuité des composteurs (voir article en page intérieure). L'autre point de satisfaction porte sur l'ouverture de deux nouveaux chemins de randonnées. Le premier, sur la rive gauche du Lambon, en accord avec la dizaine de propriétaires, un tronçon de l'ordre de 500 mètres pour permettre de relier le Pont Bertrand à Pied Pouzin. Le deuxième, après l'achat des terrains, un défrichage et l'installation d'une passerelle sur le Lambon, c'est l'ouverture d'un nouvel itinéraire qui permet à Rochetan, de relier Bougouin au Bourg sans emprunter la route départementale très dangereuse. Nous vous invitons à emprunter ces nouveaux chemins qui contribuent à la mise en valeur de notre patrimoine naturel. Enfin les travaux à l'école sur la classe numéro 4 sont bien avancés : doublage des murs avec pose de cloisons sèches, électricité, peinture... Nous tenons à remercier les agents du service technique car ils ont été fait par la régie, chacun de nos agents, dans ses compétences a pu mettre en avant son professionnalisme, c'est une

vraie réussite, merci à eux. Le dernier point de satisfaction porte sur l'opération « argent de poche », qui cette année, a encore connu un franc succès. Une vingtaine de jeunes de 16 à 18 ans soit 50 % de la tranche d'âge a participé à cette opération, 75 demi-journées de travaux ont été réalisées, merci à vous les jeunes. Dans le moins bon et c'est la conséquence directe de ce qui vient être dit, c'est que nos agents ont eu moins de temps à consacrer aux espaces verts et à l'entretien de la voirie. Le temps humide du début du mois d'août a également accéléré la pousse. Rassurez-vous l'entretien devrait retrouver son état normal dans les prochains jours. Merci de votre compréhension.

Concernant la fiscalité communautaire et après l'échec du pacte fiscal et financier nous poursuivons nos démarches pour aboutir à un rééquilibrage. Nous avons rencontré fin juin la Préfète, puis à la fin juillet, le Président de la communauté de communes Fabrice MICHELET. Le constat est partagé, il y a eu une erreur grossière au moment de la fusion. Mais pour autant, les solutions pour corriger cette erreur sont très limitées tant que l'ex Mellois ne le souhaite pas. Nous allons poursuivre nos démarches, des pistes existent au moins pour ne pas aggraver la situation.

Dans le moins bon et c'est très regrettable, l'enquête publique sur la révision allégée 1 et sur la modification 2 du PLU (reclassement d'une parcelle dans le centre bourg, suppression d'une zone inondable à Bougouin et les trois opérations d'aménagement et de programmation à la Mayenne, aux Roches et au Poitreneau), qui était sur le point d'être bouclée, ne va pas aboutir. Le commissaire enquêteur, pour des problèmes de santé n'a pas été en mesure de rendre son rapport. Il faut donc tout reprendre à zéro, c'est du temps et de l'argent. Une nouvelle enquête va être relancée en octobre. Les quelques personnes qui s'étaient manifestées seront invitées à revenir faire leurs observations. Enfin au cours de cet été, la commune a régulièrement subi des petites dégradations par des jeunes en vélos, de 3 à 5 jeunes, filles et garçons de 10 à 15 ans. Ces dégradations idiotes et gratuites sont des poubelles régulièrement renversées et étendues au sol, des jardinières renversées, des dégradations à l'école... Ces jeunes ne sont pas encore identifiés, avant qu'ils le soient et qu'une plainte soit déposée nous invitons les parents qui ont des enfants dans cette tranche d'âge à échanger avec eux pour faire cesser ces jeux absurdes. Comme chaque année avec la rentrée, le mois de septembre va être riche. Outre la reprise de la quasi-totalité des activités des associations qui vous sont présentées en page 4 de ce Fressines Infos, vous pouvez noter par ordre chronologique sur vos agendas, les dates suivantes. Samedi 2 septembre, forum des associations à la salle des fêtes de 9 h à 12 h. Lundi 4 septembre reprise de l'école à 8 h 30. Mardi 12 septembre à 20 h 30 conseil municipal. Samedi 23 septembre de 9 h à 12 h, salle du conseil municipal animation sur les alternatives aux pesticides. Samedi 30 septembre de 9 h 30 à 12 h, opération nettoyons la nature. Samedi 7 octobre à 12 h à la salle des fêtes, repas des aînés. Samedi 14 octobre de 9 h 30 à 12 h au local technique, atelier de jardinage sur le compostage. Toutes ces animations vous sont détaillées dans ce document. Les occasions sont donc nombreuses pour que nous puissions nous rencontrer. Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2023.

Le Maire
 Patrice FOUCHÉ

Les décisions du Conseil Municipal

Commission scolaire et jeunesse

Rentrée scolaire 2023

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre à 8h45 pour les 186 enfants de l'école Pierre Moinot (effectifs du 20 juin 2023) répartis comme suit :

A la date du 20 juin 2023, les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2023 :

PS	MS	GS	CP	
20	21	17	26	
CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
18	29	22	29	182

Les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2023/2024 sont les suivants :

Tarif pour un repas enfant : 2,60 €

La garderie ouvre le matin à 7h 15 et le soir elle ferme à 18h 45

Le matin de 7h 15 à 8h 15	1,65 €
Le soir de 16h à 18h	1,65 €
Le soir de 18h à 18h 45	1,11 €
Pénalité au-delà de 18h 45	7 €

Comme tous les ans, la période des vacances d'été permet la réalisation de travaux plus importants. Cette année pour la classe 4 la rénovation est de plus grande ampleur puisque ce sont les murs (placo et peinture), l'électricité et la plomberie qui ont été refaits.

L'équipe enseignante sera en partie renouvelée lors de cette rentrée, nous souhaitons la bienvenue à Mmes Rault et Couthouis.

Dispositif argent de poche

Le dispositif reconduit cette année, avec un budget de 1125€ pour 75 demi-journées a permis à 19 jeunes (10 filles et 9 garçons) d'y participer. Ce dispositif s'est déroulé du 10 au 21 juillet et du 16 au 28 août. Les jeunes, accompagnés par des agents ou élus, ont ainsi pu réaliser l'entretien des espaces verts (école et cimetière communal et parc du Cèdre), des tâches administratives (classement de dossiers, mise à jour de listes), la rénovation d'une salle de classe, ponçage et lasurage des portes et volets des anciens bains douches.

Nadine LEDOUX, adjoint en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

Commission voirie et bâtiment

Comme écrit dans l'édito de Patrice Fouché, les agents, malgré un effectif très réduit (congé souvent deux aux services techniques), ont fait face au quotidien et ont réalisé deux nouveaux chemins pédestres :

- une grande nouveauté : l'aménagement de la descente et de la traversée du Lambon sur la partie nord, sortie Bougouin direction Fressines bourg (D7) avant les barrières de sécurité, côté droit entre deux arbres, un petit sentier vous conduira à une passerelle. Elle est posée sur deux blocs de béton,

non coulés sur site afin de respecter l'environnement, dont le poids approche les deux tonnes pour chaque élément qui sont reliés par deux poutres en lamellé collé traité de neuf mètres, supportant le platelage et son garde-corps pour un total de 3 389,95 € TTC. Des blocs de pierres fournis par le GAEC Grolleau, vous facilite l'accès à cet ouvrage. Le GAEC Proust et M. Misky Guillaume nous ont simplifié l'accès pour les travaux, nous les remercions pour leur compréhension et leur aide bien précieuse.

- de Pied Pouzin à Pont Bertrand, une démarche auprès des propriétaires a été faite pour la restructuration du chemin. Il nous a fallu la location pendant 4 jours d'une grosse pelle à chenille, pour étendre 280 tonnes de remblais sur 500 m, fourni et chargé gracieusement par M. Barrière Ludovic.

Encore un grand MERCI à nos partenaires agriculteurs et autres.

La saison d'été : c'est aussi « Un été une classe refaite entièrement » c'est le tour de la classe 4, électricité, isolation murale, plaque de plâtre, fibre de verre peinte ... hélas elle ne sera pas terminée pour la rentrée de septembre suite à un agent en congé maladie.

Un plan de renouvellement de la totalité des ouvertures en simple vitrage de notre école est en cours d'étude. Le traitement des toitures est toujours d'actualité, le seul problème est de conjuguer les vacances scolaires et la météo favorable du printemps ou de l'automne.

Je voudrais attirer votre attention sur la polyvalence de nos agents, qui ont mis tout leur cœur, leur savoir, leurs compétences mutuelles, sur des travaux si différents du terrassement à la finition d'une salle de classe pour le bien être des habitants de Fressines.

Christophe DECOU, adjoint en charge de la voirie et bâtiment.

C.C.A.S.

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) sont versées par le Conseil Départemental. Elles permettent de financer l'aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie (toilette, habillage, repas...) des personnes en perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile.

Depuis le 1^{er} mars 2023, la tarification des services d'aide à la personne est libre (décision nationale). Les tarifs sont désormais de 30 à 32 euros de l'heure et 41 euros le weekend, le reste à charge horaire des bénéficiaires est de 4 à 10 euros. Cette situation contraint les personnes à demander des devis aux différentes associations afin de limiter le reste à charge sans oublier de solliciter le crédit d'impôt.

Les personnes très dépendantes sont fortement pénalisées par ce reste à charge et envisagent de réduire la fréquence des douches, du ménage ; au détriment de la vie sociale et mentale.

Un collectif AFM téléthon (Association Française contre les Myopathies) APF France Handicap (Association des Paralysés de France), Autisme Deux-Sèvres, Udaf et ATI ont multiplié les interventions sur les radios locales, dans la presse écrite et adressé une lettre ouverte à la présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres afin de sensibiliser à la **détresse des gens face au reste à charge**.

Le travail du Conseil Municipal (suite)

C.C.A.S. (suite)

Le repas des aînés aura lieu de 7 octobre 2023 à midi à la salle des fêtes. Les invitations nominatives sont distribuées avec ce Fressines infos aux personnes de 65 ans et plus (au 31 décembre 2022). Merci de me contacter en cas d'erreurs et d'oublis.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Paulette BALOTHE

Adjointe aux affaires sociales

Commission sécurité et environnement

Rappel des manifestations pour l'environnement :

* **Le 23 septembre 2023, de 9h30 à 12h, à la mairie,** un atelier sur les **alternatives aux pesticides**. Comme cet atelier gratuit est limité à 20 personnes, il est **nécessaire** de s'inscrire au préalable avec le lien, [https://](https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/eau-potable/eco-animations/index.html)

www.niortagglo.fr/habiter-etudier/eau-potable/eco-animations/index.html ou auprès de la mairie.

* **Le samedi 30 septembre 2023, rendez-vous à 9h30, à la salle des fêtes pour l'opération « Nettoyons la nature ».** Il est fortement recommandé de vous inscrire, **avant le 18 septembre**, par téléphone (05 49 73 98 73) ou **par mail de préférence** (mairie-fressines@wanadoo.fr) afin de s'assurer que vous puissiez bénéficier d'un kit de protection, sinon veuillez-vous munir de gants, masque et de gilet jaune.

* **Le samedi 14 octobre 2023, de 9h30 à 12h, au centre technique de la commune,** un atelier sur le **compostage**. Des composteurs en plastique de 1000 L, 600 L et 300 L seront proposés. Il est **nécessaire** de s'inscrire avant le **1^{er} octobre 2023** auprès de la mairie par téléphone (05 49 73 98 73) ou **par mail de préférence** (mairie-fressines@wanadoo.fr). En comptant sur votre collaboration pour améliorer l'environnement de notre commune.

Patrick ROUSSEAU, adjoint en charge de la sécurité et de l'environnement.

Nouveaux commerçants ambulants:

Food truck « ROULE Tonton »
Sera présent les 1er et 3ème lundi de chaque mois.
Contact : 07.69.87.89.67
mail : rouletontondavid@gmail.com

Cuisine asiatique :

Depuis le 12 mai dernier sur le parking devant le Fressinois et ce toutes les quinzaines à 18h30, Asian food street "Musha Musha" traiteur asiatique. Réservation conseillée 06.67.80.43.49

A Savoir

Approbation de différents devis :

Changement de la porte alu du cabinet médical pour 5 611.36 € TTC par Air menuiserie. Réfection des bacs de rétention de la cantine scolaire pour 641 € effectuée par l'ESAT d'Aiffres.

Nouveaux arrivants sur la commune

N'hésitez à vous présenter à la mairie afin de vous faire connaître, un livret d'accueil vous sera remis avec plusieurs documents (plan de la commune, guide sur le tri, application City All etc...)

Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le samedi 2 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 à la salle des fêtes.

La vie associative

Pétanque

Concours le samedi 30 septembre à 16h00 en doublette suivi d'une soirée Barbecue avec inscription obligatoire et règlement avant le 20 septembre 2023. Pour le concours de pétanque pas d'inscription à l'avance.

Par contre pour tous renseignements et inscription au barbecue contacter :

M. Brosseau 06.86.03.38.56.

Tarifs : 11 € par adulte et 7 € pour les enfants de moins de 12ans (boisson non comprise, Apéro et café offert)

Rappel

Aide pour achat de vélos électriques

L'état aide pour l'achat d'un vélo classique ou électrique. Les montants des aides sont disponibles sur le site : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

Les tirs des feux d'artifices

Si le tir se déroule sur terrain privé, il faut avertir la mairie de votre intention. Si le tir se déroule sur un terrain public appartenant à la mairie, il conviendra de demander l'autorisation du maire en qualité de propriétaire du site. Le lâcher de lanternes volantes est interdit.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 12 septembre 2023 à 20h30 dans la salle du conseil de la mairie.

Fressins.net

L'association Fressins.net vous informe que l'**assemblée générale** se tiendra le **vendredi 15 septembre 2023** à 18h30 au local, route de La Crèche, à l'ancien secrétariat de mairie.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 2 septembre 2023 à partir de 9h à la salle des fêtes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 62 05 89 72